

A mercredi treizieme jour de juillet mil sept cent soixante
 quatre a été baptisé par moy prestre curé & curé suffragane
 Jacques Benoît Bonhomme né de ce jour d'un légitime
 mariage de Jacques Augustin Bonhomme journalier
 de la femme de son. Pourpouse de cette paroisse
 de par main Jacques Renaud Curé de la paroisse
 de Chamichel de Bolbec lequel a déclaré & certifié
 signé de se interpellé, & Amaranne Rose
 & Evonque Marguerite Chappard de la paroisse
 de Bolbec & a quel d. signé ascension le pere
 absent

~~Amaranne Rose~~
 Jacques Renaud
 Curé

Evonque Marguerite

Duval par vic de St Jean de la Neuville
 Chappard